

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
11 décembre 2024

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni le 11 décembre 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Etaient présents (10) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle DEUSS, Jean-Noel GUILLAUMIN, Martine HAUTIN, Solange LEJUS, Anne-Marie OSWALD, et Christelle PETIT

Etaient excusés (9) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Cécile BORY, Isabelle CROCHET, Christophe DRUNAT, Jean-Noel DARGOUGE, Philomène MAILLET, Nathalie MESTRE (ayant donné pouvoir à Christelle PETIT), Jocelyne RODDE et Josépha WIOLAND

Introduction :

Présentation des activités de la Mission Locale Bourges et de la Mission Locale Sancerre Sologne, par Mme LAFFONT et M MARTIN

Ordre du Jour :

- 1/ Approbation du dernier Compte rendu de séance du Conseil d'administration du 10 octobre 2024
- 2/ Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du CIAS auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry
- 3/ Modification du tableau des effectifs
- 4/ Questions diverses

Information	Projet de délibération
-------------	------------------------

Rapporteur			Vote de la délibération
Vice-Présidente	1	Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent du CIAS auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry	A l'unanimité 11 voix pour
Vice-Présidente	2	Modification du tableau des effectifs	A l'unanimité 11 voix pour

Christelle PETIT informe l'assemblée que Mme LAFFONT et M MARTIN, respectivement directrice de la Mission Locale Sancerre-Sologne, et directeur de la Mission Locale Bourges-Mehun-St-Florent, ont informé ce jour Manuel DECONINCK de leurs absences en introduction du Conseil d'Administration. Une activité chargée les oblige à repousser leurs venues. Mme LAFFONT et M MARTIN prient les membres du Conseil d'Administration de bien vouloir les excuser de cette absence. Une nouvelle date pour leurs venues sera réfléchiée dans les prochains jours.

En introduction du Conseil d'Administration, Christelle PETIT informe par ailleurs les membres du Conseil que Mme HAUTIN, membre du Conseil et présidente de l'Association La Bouquine'Rit, vient de lui remettre un chèque de 1 100 euros au bénéfice du CIAS Terres du Haut Berry.

Mme HAUTIN précise que comme chaque année, l'association La Bouquine'Rit souhaite reverser aux associations sociales et locales les bénéfices de leurs ventes de livres. En 2024, ce sont 8 800 livres qui ont été vendus.

Manuel DECONINCK précise par ailleurs que l'association fait également un don de livres pour le Noël des enfants bénéficiaires d'EPISOL, l'aide alimentaire de St-Martin-d'Auxigny ; et qu'il s'agit là de la 3^e année consécutive où l'association effectue un tel don financier.

Les membres du Conseil remercient Mme HAUTIN et l'association La Bouquine'Rit pour ce don.

1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 10 octobre 2024.

2/ APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif aux conditions de mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics,

Considérant les besoins de remplacement par un agent à temps complet dans le service suivant :
- Service Support (archives) : 35h

Considérant la proposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale situé aux AIX D'ANGILLON (18220) de mettre à disposition auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, un adjoint administratif afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif archives à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 1 an,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 octobre 2024,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'approuver la convention ci-jointe, passée entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, relative à la mise à disposition d'un adjoint administratif territorial afin d'exercer des fonctions de gestionnaire administratif archives pour une durée de 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2025, à raison de 35 heures hebdomadaires pour le service support
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les actes y afférents
- d'imputer les recettes au budget du CIAS

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

3/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

Vu l'avis favorable du comité social territorial,

Pour les besoins du service, il conviendrait de créer à compter du 1^{er} janvier 2025, un poste d'adjoint administratif titulaire (Animatrice France Service) à temps non complet 25/35^{ème}.

Dans l'hypothèse où ce poste ne pourrait être immédiatement pourvu par un fonctionnaire, il sera fait appel à un agent non titulaire conformément au Code Général de la Fonction Publique, sur la base d'un contrat relevant de l'article L.332-8 2°, pour une durée de 3 ans renouvelable dans la limite de 6 ans et dont il conviendrait de fixer la rémunération maximale à l'indice brut 432, et à l'Indice Majoré 387. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat ne pourra être reconduit que pour une durée indéterminée.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration d'approuver la création de :

- 1 poste d'adjoint administratif titulaire à temps non complet 25/35^{ème}

Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

4/ QUESTIONS DIVERSES

Christelle PETIT informe l'assemblée qu'elle vient tout juste de récupérer la nouvelle version du schéma unique de CHER SOLIDARITES du Conseil Départemental. Grace à cet outil, le livret Séniors va pouvoir être actualisé des dernières évolutions.

En effet, le projet de parution de celui-ci avait été volontairement repoussé afin de pouvoir y joindre les nouvelles orientations et informations du Conseil Départemental.

Le Crédit Agricole, co-financeur du projet, avait validé cette idée ; afin d'éviter la parution d'un livret trop rapidement obsolète.

Par ailleurs, Manuel DECONINCK informe que le trinôme de services civiques d'UNISCITE a commencé ses visites de courtoisie sur le territoire, notamment sur la commune d'Henrichemont. Ce trinôme reste à l'écoute et en recherche de personnes âgées volontaires à recevoir des visites. Les communes peuvent contacter Manuel DECONINCK ou Gwenaëlle CUNAT, d'UNISCITE, pour plus de renseignements.

Christelle PETIT et Manuel DECONINCK informent également des bons résultats de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires sur le week-end des 23 et 24 novembre 2024.

Malgré un début timide le vendredi, en raison de la météo et des actualités, la collecte a bien fonctionné dans les magasins. Les points de collecte dans les mairies et écoles ont également été fortement plébiscités. La collecte 2024 atteint sur le territoire des Terres du Haut Berry, le chiffre de 5 tonnes de denrées récupérées (4,7 tonnes en 2023).

Christelle PETIT et Manuel DECONINCK indiquent que ces denrées sont très appréciables dans une période où les livraisons de la Banque Alimentaire peinent à suffire aux distributions du CIAS, mais également de l'ADMR Les Aix d'Angillon, pour lequel il se fait le porte-parole.

Manuel DECONINCK rappelle toutefois que ces denrées sont collectées au nom de la Banque Alimentaire, et feront donc l'objet d'une facturation de celle-ci.

Anne-Marie OSWALD demande si dans ce contexte, il ne serait pas opportun de réfléchir à une autre source d'approvisionnement que la Banque Alimentaire. Manuel DECONINCK acquiesce mais précise qu'il serait quasiment impossible de trouver un fournisseur pratiquant les tarifs de la Banque Alimentaire. Il rappelle que le service dispose d'un budget pour des achats complémentaires de denrées manquantes.

Pour conclure avec la collecte, Manuel DECONINCK précise que les bénévoles du CIAS ont particulièrement appréciés les points de collecte en mairie, et la présence des élus et des espaces jeunes lors des temps de collecte en magasin.

Enfin, Christelle PETIT informe l'assemblée de l'agenda social du 1^{er} trimestre 2025 :

- 22 janvier 2025 aux Aix d'Angillon : plénière sociale intermédiaire
- 6 février 2025 aux Aix d'Angillon : Conseil d'Administration CIAS – Débat d'Orientation Budgétaire
- 12 mars 2025 aux Aix d'Angillon : commissions sociales Aide Alimentaire & Insertion Professionnelle
- 1^{er} avril 2025 aux Aix d'Angillon : Conseil d'Administration CIAS – Vote du Budget

Christelle PETIT indique par ailleurs qu'une réflexion sera notamment proposée à la commission sociale Aide Alimentaire sur les tarifs des colis alimentaires, qui n'ont pas évolué depuis 2017.

Le prochain Conseil d'administration est fixé au 6 février 2025.

Tous les sujets ayant été épuisés, la séance est levée à 19h30.

La Vice-Présidente,
Christelle PETIT



Le secrétaire de séance,
Claude BLAIN

